

1788 4
d'un empêchement de parenté au quatrième degré
de consanguinité de part et d'autre ont reçu la
Benediction nuptiale les bibles marie Joseph
fils de Claude Ponat et de Claudine Berthod d'une
part et la marie fille de Joseph Pralong d'autre
part ont reçu la benediction nuptiale en premier lieu
Claude Ponat et Joseph Pralong. Bernard curé

L'an mil Sept cent huitante huit et le premier avril
après trois proclamations faites ont reçu la benediction
nuptiale Jean François fils de son Joseph Berthod
et de Jeanne Baptiste sauri d'une part et la
Josephite Rose fille de François Joseph Ponat
et de la Jeanne Ponat d'autre part temoins
Claude Ponat et Joseph Pralong. Bernard curé

L'an mil Sept cent huitante huit et le trois du mois
de juin après trois proclamations faites et dispense obtenue
de Monseigneur Joseph Marie parat le dix neuvième
mars proche passé d'un empêchement d'honnêteté quelconque
ont reçu la benediction nuptiale Alexandre fils
d'André Berthod et de la marie Josephite d'Arvignand d'une
part et la française fille de Joseph Record et de la
fille Jeanne Arvignand de l'autre part temoins
de présence de Victor Pillet et d'André
Berthod tous d. la frasse. Bernard curé

L'an mil Sept cent huitante huit le trois juin
après trois proclamations faites ont reçu la
Benediction nuptiale Claude Joseph fils de Jean